Communiqué de presse

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne combat l'initiative NoBillag et le fait savoir à ses habitants.

Une fois n'est pas coutume, la Municipalité du Mont-sur-Lausanne se positionne publiquement sur un enjeu qui dépasse largement le cadre communal, à savoir l'initiative populaire NoBillag sur laquelle le peuple suisse sera amené à se prononcer le 4 mars prochain.

La Municipalité a ainsi adhéré à l'Association contre la disparition des radios et TV car elle estime que c'est du devoir des collectivités publiques de combattre une initiative qui, en cas d'acceptation, aura pour conséquences la disparition de soixante radios et télévisions en Suisse, la mort de la production audiovisuelle suisse, la disparition d'une information indépendante et de qualité, la fin du sport en libre accès et le dépérissement de la culture, de la musique, du cinéma et du sport suisses.

Ainsi, un tout-ménage a été envoyé à l'ensemble des habitants de la Commune afin de leur faire part de la position de la Municipalité, de ses inquiétudes en cas d'acceptation de l'initiative et de les inviter à refuser ce texte.

Annexe : Tout-ménage envoyé aux habitants de la Commune

Contact : M. le syndic Jean-Pierre Sueur, 021 651 91 80, syndic@lemontsurlausanne.ch

Le Mont-sur-Lausanne, le 16 janvier 2018